

Nancy, 1^{er} janvier 1872

Mon cher ami,

Votre lettre m'arrive
ici à Nancy, que je n'ai
pu quitter, comme j'en
aurais eu le désir, retenu
que j'ai été par une
espèce de grippe.

Etant encore à plusieurs
jours de vous revoir, je tiens
à vous dire dès aujourd'hui
combien je suis peiné des
inquiétudes qui assombrent
vos vacances. Sans doute votre
affection filiale les exagère.

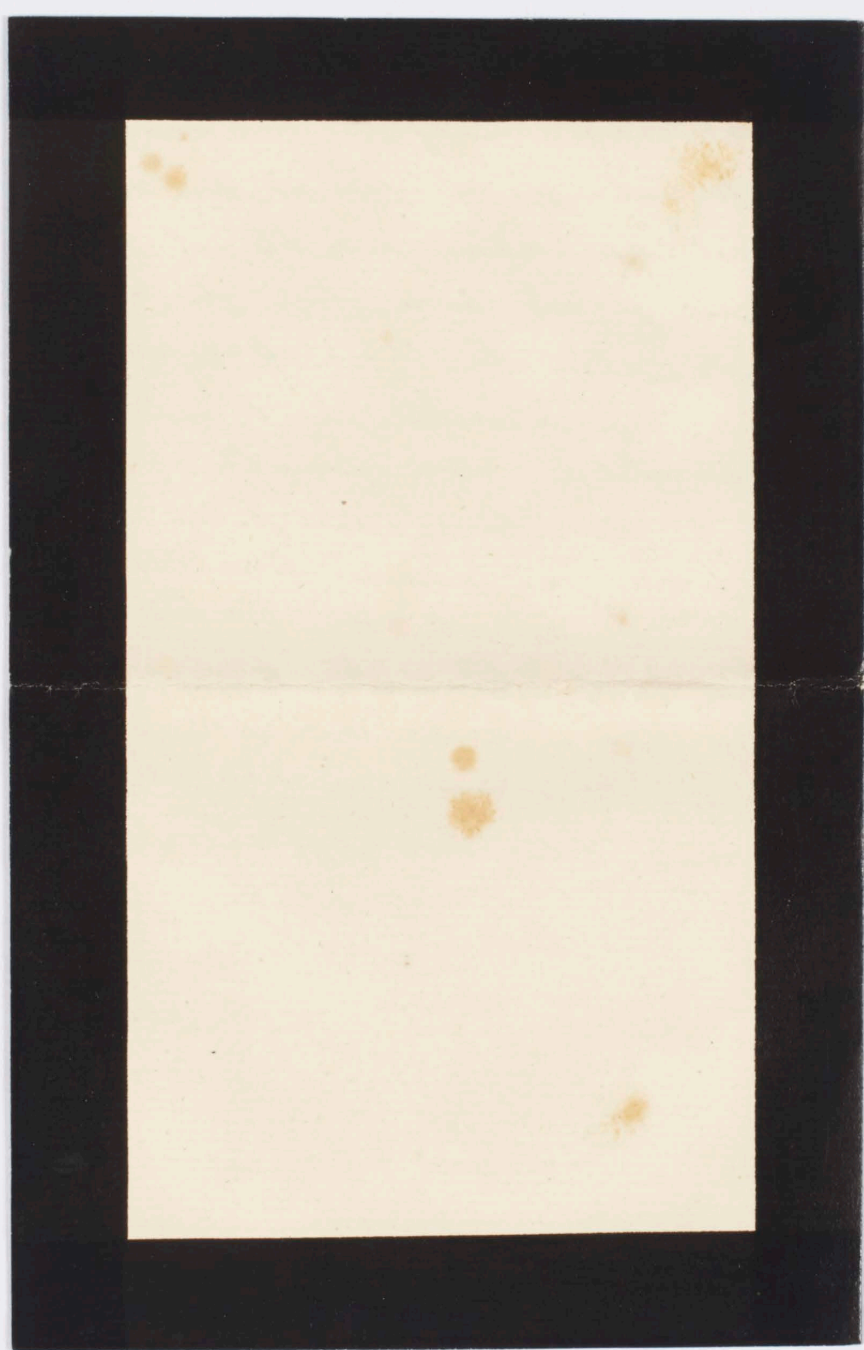
Mais je comprends trop combien
ce sentiment d'appréhension inraisonnée
et excessive est poignante et insupportable,
je ne fais sous plainte de
tout mon cœur. Je suis bien persuadé
d'ailleurs que votre présence auprès
de Madame votre mère, en même
temps qu'elle lui fera grand bien
à elle-même, vous sera aussi un
calmant précieux qui allégera vos
inquiétudes. Vous avez eu assez de
preuves de la force de résistance
de votre chère malade pour
justifier une grande confiance dans
son rétablissement prochain. J'espère
bien que j'apprendrai de vous
cette bonne nouvelle à notre prochaine
rencontre.

Je passe assez tristement ce
jeûne de fête qui ravivent les
douloureux souvenirs. Heureusement,
j'ai autour de moi assez de jeunesse

pour dissiper les idées trop noires. Mais
cet entraînement, à l'unisson
duquel je ne saurais me mettre,
est lui-même pénible, et j'avoue
que je suis sans trop de regrets
à approcher le terme de ces vacances.

Je n'oublie pas l'extrême
amabilité avec laquelle j'ai
été reçu dans votre famille, et
je vous prie, puisque vous êtes au
milieu des vôtres, de vouloir bien
me rappeler à leur souvenir
j'ajouterai une cassette pour petit
jean. Et je vous prie de me
croire votre bien affectionné.

Fr. Geny



11 7
/ / /



Monsieur Raymond Lalleilles.
Professeur agrégé à la Faculté de Droit
de Dijon
Beaune
Côte-d'Or



3E 2
JANV
92
COTE D'OR